



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
9 SEPTEMBRE 2021

LE NOUVEAU PORT DE CALAIS OFFICIELLEMENT INAUGURÉ APRÈS 6 ANNÉES D'UN CHANTIER TITANESQUE



Considéré comme le plus grand chantier d'infrastructure portuaire européen de la décennie, le nouveau port de Calais a été inauguré **le 9 septembre 2021** en présence de :

Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais,
Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France,
Natacha Bouchart, Maire de Calais, Présidente Grand Calais Terres & Mers,
Jean-Marc Puisseuseau, Président de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit.

L'extension et la modernisation du port de Calais ont représenté un montant d'investissement de **863 millions d'euros**. Un montage financier novateur alliant financement publics et privés autour de la Région Hauts-de-France, de l'Europe, de la CCI Hauts-de-France, de la Caisse des Dépôts et de Meridiam



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
9 SEPTEMBRE 2021

Livré le 5 mai dernier, le port de Calais a été officiellement inauguré le 9 septembre. Sa mise en service est prévue en octobre. Situé au cœur d'un des détroits maritimes les plus fréquentés et actifs du monde en termes de transport de passagers et de transport de fret, le nouveau port de Calais a été imaginé dès 2002 à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais alors concessionnaire du Port. Ce projet d'extension et de modernisation du port a été pensé de façon à anticiper et à s'adapter à l'évolution du trafic transmanche, aux navires de nouvelle génération, aux besoins logistiques et industriels de demain et à répondre aux nouvelles normes environnementales.

Avec un trafic poids lourds qui a pratiquement doublé et un volume de fret transmanche qui a triplé au cours des 20 dernières années, les infrastructures du port de Calais ne permettaient plus d'assurer une qualité de services optimale. La limite de capacité du port étant atteinte, son extension apparaissait comme indispensable. Au-delà de l'augmentation de la capacité des terminaux, l'enjeu est également d'accueillir les futures générations de ferries de plus de 220 mètres de long qui requièrent des quais d'accostage plus longs et dont les manœuvres nécessitent des bassins plus larges.

UN CHANTIER DE RÉFÉRENCE EN EUROPE

L'extension du port de Calais comprend une digue de plus de 3 kilomètres, un bassin de 170 hectares dont 90 hectares navigables en première phase, 65 hectares de plateformes et de voiries, trois nouveaux postes ferries mais aussi 39 bâtiments nécessaires à l'exploitation et à l'accueil sécurisé des clients du port. Pour répondre aux enjeux de la transition écologique, la conception du port intègre les contraintes liées au changement climatique et respecte strictement les engagements de préservation de la faune et de la flore. Le nouveau port de Calais représente une formidable opportunité de développement pour le territoire du Calaisis et pour l'ensemble de la région des Hauts-de-France.

SERVICES ET CONFORT, LES CLÉS POUR AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Avec 100 mouvements de navires chaque jour un départ toutes les 36 minutes, Calais est le premier port français de voyageurs avec 8,5 millions de passagers annuels (chiffres 2019). Aujourd'hui, attirer davantage de passagers européens représente un enjeu majeur pour le port de Calais et ses trois compagnies maritimes qui y opèrent à savoir DFDS Seaways, P&O Ferries et tout dernièrement Irish Ferries depuis juin 2021. Dans le cadre de sa métamorphose, le port de Calais mise sur la qualité des services proposés et sur le confort des passagers pour augmenter son attractivité touristique. Le nouveau bâtiment dédié aux voyageurs, érigé en bord du bassin et accessible depuis les aires d'embarquement, bénéficie d'atouts considérables : un large espace de restauration et un espace de jeux pour enfants qui vient renforcer l'offre de services et améliorer l'attente des passagers mais aussi un duty-free qui prendra place sur 1 000m² au rez-de-chaussée du bâtiment. Grâce à une conception tout en transparence, les passagers pourront profiter d'une vue imprenable sur le bassin.

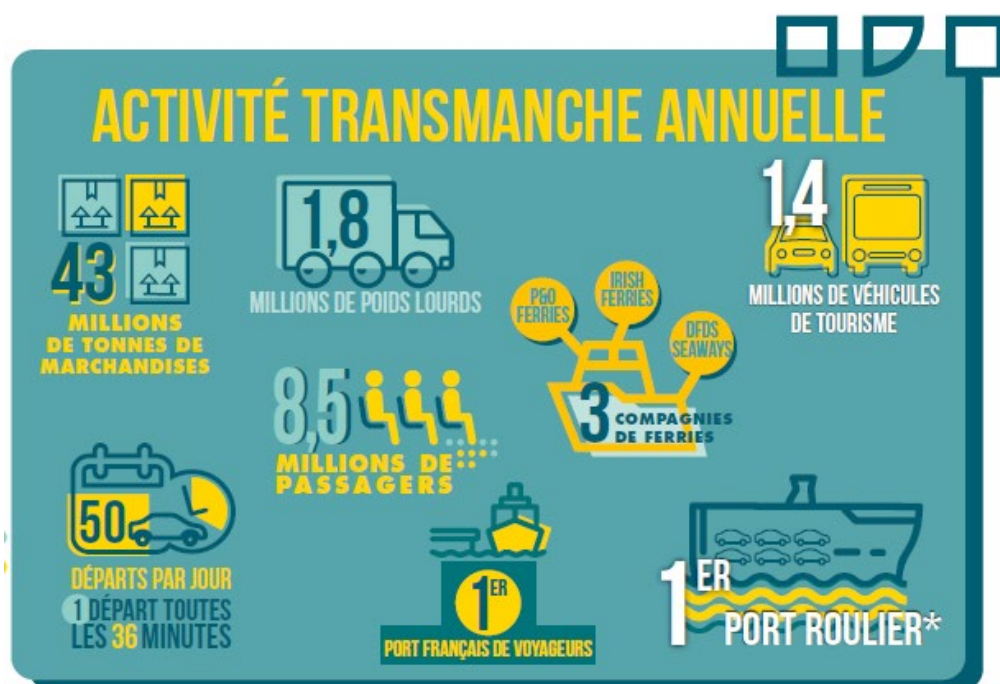


Disparu en juillet 1999, le duty free signe son grand retour sur le transmanche 22 ans plus tard et constitue un argument supplémentaire pour attirer les touristes dans le port de Calais. La compagnie maritime DFDS a remporté l'appel d'offres pour l'ouverture de la boutique qui sera effective en octobre 2021, à la mise en service du nouveau port. Un espace de clic & collect est également prévu pour que les clients puissent retirer en toute simplicité ce qu'ils auront au préalable commandé en ligne.

CALAIS, PLUS QU'UN PORT...

Le nouveau port dote le Calais et la Région des Hauts-de-France d'un outil exceptionnel résolument tourné vers l'avenir. Au-delà de son extension et de sa modernisation, sa fusion avec le port de Boulogne, sa récente quadruple certification ISO ainsi que l'association des salariés au capital de l'entreprise, unique dans un port français, font du Port Boulogne Calais, un modèle unique en Europe. Les six années de travaux ne constituent qu'une première étape : la configuration du port se poursuivra au fil des décennies en fonction du trafic, des besoins des compagnies maritimes et des évolutions du marché pour répondre aux enjeux du transmanche à horizon 2100.

CHIFFRES CLES



* (Ro-ro = roll on - roll off) d'Europe continentale.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
9 SEPTEMBRE 2021

A propos du Port Boulogne Calais

Le Port de Boulogne-sur-Mer et le Port de Calais sont devenus le 22 juillet 2015, dans le cadre de la Délégation de Service Public accordée par la Région Hauts de France, propriétaire de ces deux ports, le port unique « Port Boulogne Calais ».

Exploité par la Société d'Exploitation des Ports du Déroit (SEPD) dont le siège est situé à Calais, le Port Boulogne Calais est une plateforme portuaire regroupant le 1^{er} port français de pêche, le 1^{er} port français de voyageurs, le 1^{er} d'Europe continentale pour le trafic Ro-ro (roll on – roll off) et le centre leader européen de la transformation et de commercialisation des produits de la mer. Il est le 4^{ème} port français de marchandises.

Dans le cadre de la délégation de service public, la SEPD s'est vu confier la réalisation du projet de doublement du port de Calais "Calais Port 2015" dont la mise en service est prévue en octobre 2021. La SEPD en a confié la réalisation à la Société de projet, la Société des Ports du Déroit

CONTACTS PRESSE

.BECOMING

Céline Hercelin / celine.hercelin@becoming-group.com / 06 35 86 98 40
Marie Boullenger / marie.boullenger@becoming-group.com / 06 13 93 15 57

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES PORTS DU DÉTROIT

Isabelle Fauquet / isabelle.fauquet@portboulognecalais.fr / 07 85 54 04 47

SOCIÉTÉ DES PORTS DU DÉTROIT

Luc Herchin / l.herchin@spd-calais.com / 06 31 73 79 99

REGION HAUTS-DE-FRANCE

Peggy Collette / peggy.collette@hautsdefrance.fr / +33(0)3 74 27 48 38
Sébastien Voisin / sebastien.voisin@hautsdefrance.fr / +33 (0)3 74 27 48 88



Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe